

# Commémoration du 11 novembre 1918

## *Les mémoires de la Guerre*

De 1914 à 1918, la Première Guerre mondiale éclate. De nombreux pays participent au conflit. Cette guerre a fait 10 millions de morts dont 1 400 000 rien qu'en France, c'est pourquoi il existe dans de très nombreuses communes de France des monuments aux morts afin de ne pas oublier.

De plus, chaque 11 novembre à 11 heures, une cérémonie est organisée par le maire de chaque commune de France pour célébrer la fin de la Première Guerre mondiale.

### ✂ L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 ✂

Le 11 novembre 1918 est la première date officielle de cessez-le-feu de la Grande Guerre entre les Alliés et l'Allemagne.

Cette date est entrée dans l'Histoire en tant que date de la signature de l'Armistice (accord entre des pays en guerre pour arrêter les combats) de la Première Guerre Mondiale.

Cette signature a été instaurée sous la tutelle du Maréchal Foch dans la forêt de Compiègne, dans le département de l'Oise (60).

Ce n'est que plus tard, le 28 juin 1919, que l'arrêt définitif de la guerre sera conclu par le Traité de Versailles. Ce traité, jugé excessivement sévère envers l'Allemagne, sera en grande partie responsable de la Seconde Guerre Mondiale de 1939-1945.



### ✂ LES MONUMENTS AUX MORTS ✂

Ils ont été bâtis à la fin de la guerre. Les noms inscrits dessus sont ceux des soldats de la commune morts pendant la guerre pour leur rendre hommage.

Les monuments aux morts peuvent prendre la forme le plus souvent : d'une plaque de marbre, d'un obélisque ou d'une statue.



## LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU

Cette tombe est celle d'un soldat dont on ne connaît pas l'identité, mort pendant la Première Guerre mondiale.

Il est le symbole de tous les soldats français morts durant la guerre.

Elle se trouve en dessous de l'Arc de Triomphe à Paris. Tous les soirs à 18 h 30, une flamme est allumée pour que l'on n'oublie pas ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Chaque année, lors des commémorations du 11 novembre, une cérémonie est organisée pendant laquelle le président de la République y dépose une gerbe de fleurs.

